SIALY 2018
Yaoundé, Palais des Congrès:
SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT
UNDER THE PATRONAGE OF THE PRIME MINISTER HEAD OF GOVERNMENT
Vivez la 5ème Edition du Salon de l'Industrie Agroalimentaire de Yaoundé
Du 25 au 30 Juin
Info line: (237) 696 03 57 25 / 677 69 19 25 / 222 02 64 87
Email: info@sialy.net Site web: www. sialy.net

400 F CFA

www.journalintegration.com

Intégration

LA TRIBUNE DES COMMUNAUTÉS

FIAC JJ -12

N° 314 du Lundi 12 au Dimanche 18 Mars 2018 - Directeur de publication : Thierry Ndong Owona

Afrique centrale

Pages 6 – 7

10 millions d'armes en circulation incontrôlée

- *Selon des experts réunis la semaine dernière à Yaoundé, cette prolifération est favorisée par l'opacité entretenue par les pays de la sous-région autour de leurs achats de matériels militaires. Ces Etats tardent d'ailleurs à ratifier les traités et conventions internationaux régissant la circulation des armes.*
- *Le Comité international de la Croix-Rouge pointe par ailleurs le jeu trouble des pays exportateurs d'armes tels que les Etats-Unis, la Chine, la Russie…*

Cameroun-Banque mondiale

Plus de 500 milliards CFA menacés de forclusion

Pages 10 - 11

Index de l'émergence

Page 9

Les pays de la Cemac en dessous de la moyenne

FOTRAC 2018
9ème édition
Du 27 Juin au 07 Juillet
Foire Transfrontalière Annuelle de la Cemac
FOTRAC
Réseau des Femmes Actives de la Cemac
REFAC
Sous le haut Patronnage du Gouvernement du Cameroun
Et le Parrainage du Ministère du Commerce
Célébrons l'intégration régionale, la paix, la sécurité par la solidarité des peuples
KYE-OSSI (frontière Cameroun-Gabon-Guinée Equatoriale)
B.P: 17 192 Ydé - Cameroun / Fixe: (+237) 243 06 09 51 / Mobile: (+237) 696 50 99 50 / 677 55 59 42 / Email: refac2008@yahoo.fr

Récepissé de déclaration n°010 / rddp/ j12 /saajp *** Tél : +237 676 20 37 09 / 699 93 10 42

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PREMIER MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT

Vivez la 5ème édition du Salon international de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de Yaoundé

INNOVATION

Forum National de l'industrie

Le Ministère des Mines, de L'Industrie et du développement technologique vous convie au premier Forum National de l'Industrie

SOUSCRIPTIONS EN COURS

Concernés
- LES AGRICULTEURS
- LES PORTEURS DE PROJETS
- LES INSTITUTS DE RECHERCHE
- LES FABRICANTS D'EMBALLAGE
- LES OPERATEURS DE FINANCEMENTS
- LES EQUIPEMENTIERS DU SECTEUR INDUSTRIEL
- LES INDUSTRIELS DU SECTEUR DE L'AGRO-INDUSTRIE
- LES OPERATEURS EN RECHERCHE DE PROCESS DE PRODUCTION
- LES OPERATEURS D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
- LES OPERATEURS EN RECHERCHE DE FINANCEMENTS

(237) 242 02 64 87
696 03 57 25
677 69 19 25

MINMIDT GICAM OAPI Les Brasseries du Cameroun Intégration rtv SOSUCAM SEMRY ASROC EDC C D C FERMENCAM SOTICAM Le Quotidien de l'économie SOPECAM

FIAC 2018

FOIRE INTERNATIONALE DES AFFAIRES ET DU COMMERCE DE DOUALA
INTERNATIONAL BUSINESS AND TRADE FAIR OF DOUALA

PLUS DE 500 ENTREPRISES VOUS Y ATTENDENT DÉJÀ !

Des animations commerciales diverses

50 artisans du Grand-Nord

Le Made In Cameroon à l'honneur

Un Grand café de 600 places assises

50 commerçants parmi les meilleurs du marché Mboppi

Des débats fédérateurs pour stimuler les techniques de vente

CONTACTEZ-NOUS: 222 214 415 / 675 293 591/ 699 93 95 88
Email : info@interprogress org - website : www.fiacdouala.org

CHRONIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Mondialisation : Black Panther, une arme pour l'Afrique

C'est un truisme, le nouveau combat de la mondialisation est culturel. Dans cette bataille, l'Afrique perd pied car faible en proposition et fertile en consommation. Et pourtant, comme le martelait Aimé Césaire, Sédar Senghor et autres Gontran Damas, la culture africaine devrait s'élever vers l'universel. Objectif : faire rayonner sa richesse singulière au carrefour du donner et du recevoir.

La Négritude, ce courant littéraire qui a inspiré et accompagné un certain combat pour l'émancipation de l'être de couleur noire, vient peut-être d'influencer le dernier chef d'œuvre du petit écran. Hollywood et les studios Marvel viennent de créditer l'Afrique d'un nouveau royaume : le Wakanda. Un territoire imaginaire dans une Afrique équatoriale où on retrouve neige et vibranium. Rien que le concept en vaut le détour ! «Tchalla», prince héritier, doit conquérir puis reconquérir le trône. Les avancées technologiques mises en scène dans cette Afrique plonge le spectateur dans un afro-futurisme sans pareille. Face à l'exhumation et à la modernisation du débat afro-nihiliste qui nie au continent toute prouesse, toute originalité culturelle et dont toute emprunte historique. La production cinématographique afro-américaine à plus de 600 millions de dollars de recettes apparait comme une réponse du berger à la bergère.

Africanité

Même s'il faut craindre le melting-pot des coutumes et les libertés technologiques, le mérite de Black Panther c'est le dévouement et la rigueur à honorer les codes. Ainsi, totems, rites initiatiques, herbes médicinales, grands guérisseurs, grand prophète, reine-mère, royaume des morts, animaux de combats, commando féminin… sont quelques éléments de la tradition et de la royauté africaine qui n'ont pas échappé aux réalisateurs afro-américains du nouvel opus cinématographique.

Zacharie Roger Mbarga

Au plan symbolique, les hommes et femmes de couleur noire représentent 90% des personnages sollicités et 99% des rôles principaux. On y retrouve la construction théocratique des sociétés africaines faisant du Chef, le gardien des traditions et de la religion. Une conception que veut renverser un autre ordre postulant.

Le film nous replonge également dans la réalité des amazones du royaume de Behanzin dans le Dahomey ancien (actuel Bénin). Le roi au totem de la panthère noire confie sa sécurité à une garde rapprochée essentiellement féminine. Toutes ces scènes sont non sans rappeler le régime institutionnel, les traditions (us et coutumes) d'une Afrique originelle. Plus loin, c'est la théâtralisation d'une Afrique de la tolérance. Où l'étranger à la peau blanche est un hôte privilégié et un allié de la défense des intérêts de la communauté.

Valeur ajoutée

Le pays africain du Wakanda est un accident géologique. Il est construit sur un immense gisement de vibranium. Un métal précieux aux propriétés incroyables pouvant permettre une révolution technologique. Encore une fois, rien de très fantasmagorique !

Voilà donc un continent a-historique et sans génie mis à nu dans une production cinématographique. Voilà un pan d'une civilisation millénaire qui nous est vendue autrement. Le monde ouvert, où s'expriment plus que jamais les individualités, commande à l'Afrique de vendre davantage sa singularité. L'Occident s'est endormi un jour et s'est réveillé avec la Chine comme deuxième puissance. Cette montée en puissance n'a toujours pas fait l'objet de reconnaissance. En témoigne le dernier discours du secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson à l'Université Georges Mason à Fairfax en Virginie. Ou encore les révélations françaises sur l'espionnage chinois de l'Union Africaine. Qui ne se rappelle pas de la percée du kungfu chinois au cinéma ? Un levier actionné après l'offensive de la porcelaine chinoise. La sympathie provoquée a donné lieu à des financements puis à l'apprentissage de la langue et à l'installation des centres Confucius dans le monde. Oui la culture est une arme géopolitique !

Et si au-delà de la culture, black panther se révélait comme la scénarisation de la trajectoire Africaine de l'âge d'or à celui de la dépendance? Invitant implicitement le continent noir à reconquérir sa noblesse? Et si le Wakanda était l'Afrique ? Et si le Wakanda parlait à l'Afrique?

FRANCE-CAMEROUN

Mariage de raison et de toutes les saisons

Tel est le substrat du message que Philippe Larrieu, ministre conseiller, deuxième personnalité de l'ambassade de France au Cameroun, est venu passé vendredi dernier à l'Ecole nationale d'administration et de magistrature (Enam) de Yaoundé.

Jean-René Meva'aAmougou

Après avoir été inaugurée le 13 janvier 2017, la séance d'échanges portant sur l'amitié France- Cameroun a, une fois encore, été mise en résonnance en fin de semaine dernière au campus de l'Enam. Philippe Larrieu, ministre conseiller à l'ambassade de France au Cameroun y a donné une conférence portant sur «les mythes et réalités de la relation franco-camerounaise». Un thème qui préfigurait de la qualité des discussions, pour la plupart nourries de nombreux clichés négatifs collés sur le dos de l'Hexagone par une certaine opinion camerounaise.

Pour balayer cet à priori, le conférencier du jour puise dans l'impressionnante galerie chronologique des relations entre son pays et le Cameroun. Dans une vitrine, il présente des dates qu'il qualifie de particulières dans l'axe Yaoundé-Paris, avec pour point de départ les temps coloniaux. «*Il n'est pas question ici de juger l'Histoire, c'est à elle de nous juger*», lance le diplomate français. A l'en croire, il est libre à chacun d'avoir ses références. Sur ce chapitre, celles qu'utilise Philippe

Phillipe Larrieu: la France ne profite pas du Cameroun.

Larrieu permettent de conclure qu' «*entre la France et le Cameroun, c'est un mariage de raison et de toutes les saisons*».

Profiteur ? Non !

A l'écouter, la genèse de la relation entre les deux pays est d'une «*subtilité remarquable, pas facile à discerner*». Ce qu'elle insinue tout au moins, dit-il, c'est que «*la France n'a pas depuis longtemps l'ambition de prendre des marges exorbitantes sur les richesses du Cameroun*». «*L'ambition de la France, rappelle Philippe Larrieu, est de faire du Cameroun une puissance sous régionale, un pays phare, un pôle de stabilité en Afrique centrale*». Cette posture constitue, selon lui, un élément de cohésion pour les forces politiques et économiques françaises en faveur du Cameroun.

Face aux élèves de l'Enam et d'autres invités, le ministre conseiller à l'ambassade de France à Yaoundé n'a pas manqué de parler des «*liens politico-diplomatiques*» entre Yaoundé et Paris. «*Ils sont, tout d'abord, fondés sur un passé historique commun et se renforcent au fil des ans par des rencontres permanentes entre les chefs d'État des deux pays*», explique Philippe Larrieu. Ce premier axe s'est inspiré de l'approche globale de la sécurité, dont les bases fondatrices sont la consolidation efficace de l'appareil sécuritaire du Cameroun, l'éradication des menaces et la participation à la sécurité des biens français au Cameroun. Pour illustration, le diplomate français rappelle, outre les remises de dons en matériel militaire au profit de l'armée camerounaise, le soutien institutionnel apporté à la formation des soldats camerounais et de la sous-région. Le conférencier a souligné que dans le cadre du Contrat-Désendettement-Développement (C2D), la France apporte une contribution substantielle à l'essor des villes camerounaises.

LE CHIFFRE

108,65

MILLIARDS FRANCS CFA

Voici le montant cumulé de deux accords de financement entre le gouvernement du Cameroun et Société Générale Cameroun (SGC). D'un montant d'environ 91,9 milliards de francs CFA (140 millions d'euros), le premier accord est un crédit acheteur. Evalué à environ 16,77 milliards de francs CFA (25,57 millions d'euros), le second se décline en un crédit financier.

Avec ces accords signés le 07 mars 2018, la concrétisation du Projet de renforcement et de stabilisation de réseaux de transport d'électricité dans la ville de Douala est en effet annoncée pour les prochains jours. Selon une note officielle, les travaux qui seront exécutés par l'entreprise française Bouygues, visent le renforcement et la stabilisation de réseaux de transport d'électricité dans la capitale économique camerounaise s'articulent autour de la construction des lignes de 225 kV et 91 kV, la pose des postes neufs ainsi que l'extension et connexion de ces derniers.

L'HOMME

S.E. KUNIO OKAMURA

Il était à Kousséri, dans l'Extrême-nord du Cameroun, le 05 mars 2018. Raison : son pays, à travers la multinationale Panasonic, a appuyé financièrement le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) dans le cadre d'un don de lampes solaires aux populations locale. Le 06 mars 2018 à Yaoundé, il est allé s'assurer de la mise en œuvre du projet de production de riz piloté à partir du ministère camerounais de l'Agriculture et du Développement rural (Minader). Le 08 mars 2018, il a participé au défilé des dames de la chancellerie nipponne au Boulevard du 20 mai 1972 dans la capitale camerounaise. A l'observation, il se trouve qu'une semaine de travail de l'ambassadeur du Japon au Cameroun montre bien l'intense activité du diplomate. Ce qui frappe c'est l'interruption et le changement de tâche sans que celle-ci ne résulte nécessairement d'une contrainte extérieure.

L'AGENDA

14 MARS 2018

19 heures locales, la Compagnie Ebony, jeune troupe artistique créée en 2017 à Douala, sera sur les planches du Goethe-Institute, sis Rue J. Mbala Eloumden, à Bastos (Yaoundé) avec la pièce «Nous étions assis sur le rivage du monde». Une adaptation d'un texte de José Pliya conçu en 2003 en Martinique et dont Isaac Iboi signe la mise en scène.

23 MARS 2018

Lancement à Yaoundé de l'atelier de capitalisation et de clôture du Projet (REMAP- CEMAC). La rencontre est un cadre de réflexion et d'évaluation des dix années d'existence dudit projet et de célébrer ses acquis dans la gouvernance des matières premiers en Afrique centrale.

31 MARS 2018

Clôture du dépôt des candidatures aux bourses attribuées par le Service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Cameroun pour des séjours de recherche doctorale. Lesdites bourses sont accordées pour des études dans les domaines suivants : santé, environnement et climat, biodiversité et conservation, développement durable, océanographie et littoral, géomatique & télédétection, gouvernance (droit, sciences politiques…)et développement culturel.

CONGRÈS DU PARLEMENT

Le peuple se pique d'analyse

Jean-René Meva'a Amougou

Au détour de l'adoubement des 11 membres du conseil constitutionnel le 06 mars dernier à Yaoundé devant les sénateurs et les députés, l'instance qui, pour la première fois au Cameroun, s'est réunie à Yaoundé, est soumis à la critique.

Décidément, en cette année 2018, Paul Biya, le président de la République, a choisi de jouer à fond des mécanismes constitutionnels à sa disposition. Vingt-deux ans après sa création, il a finalement nommé, le 07 février dernier, les onze premiers membres du Conseil constitutionnel. Pour ne pas faire les choses à moitié, le chef de l'Etat a (conformément aux dispositions de l'alinéa 4 de l'article 51 de la Constitution du 16 janvier 1996), instruit la tenue du tout premier congrès du parlement camerounais. Evénement inédit au Cameroun ce 06 mars 2018 au palais des Congrès de Yaoundé. Pour la première fois, sénateurs et députés se sont réunis dans une même salle, à la faveur de la prestation de serment de Clément Atangana et les 10 autres membres du conseil constitutionnel.

Très imprégné de l'histoire parlementaire du pays, le Pr Samuel Efoua Mbozo'o clame que «*le congrès, c'est une grande première*». Justifiant cette affirmation, l'universitaire brandit le visage bicaméral du parlement actuel. A l'en croire, c'est lui qui confère toute une dimension politique exceptionnelle à cet événement. Au sein de l'opinion publique nationale, deux grilles d'analyses se bousculent. Nourries par l'actualité sociopolitique du pays, ces lectures se déclinent en querelles de chapelles. Certains s'en réjouissent, d'autres s'en inquiètent.

S.E Paul Biya: du bon usage de la Constitution.

Calculs politiques

Dans certaines écuries politiques de l'opposition notamment, l'heure est aux plaintes contre «*la trop grande verticalité du pouvoir*» incarnée, d'après une poignée d'hommes politiques, par l'actuel locataire d'Etoudi. L'on accuse ce dernier de «*placer ses hommes au gouvernement et dans les coulisses; notamment au conseil constitutionnel*». Sur cette ligne-là, Edmond Bih, un membre du Social democratic front (SDF), estime qu'«*en nommant les membres du conseil constitutionnel et en instruisant leur prise de fonction dans l'urgence des sénatoriales, Paul Biya ne cesse de renforcer sa position*». Il estime d'ailleurs que celui-ci «*s'est insidieusement produit en gloire devant les deux chambres réunies en congrès et s'est mis en scène avec un art consommé de sa puissance*». Aux yeux de cet homme politique, en convoquant le congrès du parlement, «*le chef de l'Etat vient de démontrer que sénateurs et députés sont des valets téléguidés pour adouber un conseil constitutionnel où les membres sont sans autonomie politique*».

En conséquence, le doute commence à traverser certains esprits sur les intentions de ce «*président en majesté*», comme le désigne Fifen Moussa, un membre de l'UDC (Union démocratique du Cameroun) dans le Mfoundi. Son point de vue trahit ses craintes vis-à-vis d'un congrès encadré par une ligne de la constitution de 1996. «*Premièrement, dit-il, c'est politiquement creux en matière de promotion d'une démocratie parlementaire, pluraliste, ouverte et dynamique; le pays a besoin avant tout de réformes politiques structurelles. Les rédacteurs de ladite constitution auraient dû intégrer aussi le devoir pour le chef de l'Etat de convoquer un congrès du parlement pour prononcer un discours de politique générale. Deuxièmement, c'est une manière de surfer sur la vague de défiance vis-à-vis des élites politiques candidates à la présidentielle*».

Sirènes douces

Loin de l'humeur batailleuse de l'opposition, les actes présidentiels (la convocation du congrès précisément) semblent plaire à d'autres. Ceux-là ont des mots doux et des marques d'admiration pour le tout premier congrès du parlement au Cameroun. Ils considèrent que Paul Biya s'est finalement emparé de tous les leviers à sa disposition. «*Tous légaux et constitutionnels, il faut le préciser, point de dictature là-dedans*», indique le Pr James Mouangue Kobila. Commentant la tenue du congrès du parlement, le vice-recteur de l'Université de Douala ratifie de facto «*cette application à la lettre des fondements de la République*». Pour cela, l'universitaire pense que, eu égard à la cadence rapide des événements, le président de la République n'a fait que concilier trois qualités d'un homme d'Etat: une vision de l'histoire, le sens de l'intérêt national et le courage personnel.

08 MARS 2018 À YAOUNDÉ

Le Minproff gagne le pari de la discipline

JRMA

Cette année, ce département ministériel a longtemps travaillé à l'avance dans la perspective d'un défilé millimétré sur fond glamour et angélisme féminin.

Yaoundé, Boulevard du 20 mai 1972, il y avait un brouhaha dans les tribunes. Tant les femmes conviées en ces lieux par le protocole d'Etat n'en finissaient pas de converser. Cette année encore, le florilège de «bonne fête» ou «joyeuse fête à toutes les femmes!» avait régenté cet espace consacré aux occasions solennelles de la République. Aux premières loges pour agrémenter davantage l'événement, Mme Chantal Biya et le Pr Marie-Thérèse Abena Ondoua. De l'avis des observateurs, les exhortations à la discipline faites aux dames lors du lancement des activités de cette la 33è édition de la Journée internationale de la femme (placée sous le thème «*Intensifier la lutte contre les discriminations à l'égard des femmes, renforcer le partenariat pour le pur le développement durable*») ont porté des fruits. On se souvient que le 19 février justement, à l'Hôtel de Ville de Yaoundé, la ministre de la Promotion de la Femme et de la Famille (Minproff), avait appelé les dames «*à éviter de se mettre négativement en exergue sur la place du défilé*».

La fête était belle et disciplinée.

Sans forcer le trait

Le «recadrage» souhaité par le Pr Marie-Thérèse Abena Ondoua s'est décliné en un tableau: celui des messages passés à travers chants et pancartes. Avec leur tonalité hautement patriotique, ces messages sont restés arrimés à l'actualité sociopolitique du pays. Bien que la scène du jour soit régie par des contraintes spécifiques, les thématiques véhiculées se sont ajoutées à l'impression ressentie d'une parade réglée comme sur du papier à musique. A la vérité, les cadres du Minproff ont travaillé en amont, notamment sur les liaisons de scènes.

A l'épure géométrique des différents wagons, on pouvait juste voir une image ressemblant à une photo de montagne où, le premier plan s'étend au dernier plan et inversement. Le choix du Minproff a manifestement proposé une réalité en haute définition à l'aide des manipulations des rangs de nombreuses femmes, habillées sans extravagance, comme l'avait souhaité le Pr Marie-Thérèse Abena Ondoua.

Pour commenter le défilé, des cadres de ce ministère parlent sous forme de métaphore, car «*ce qu'on a créé est un monde sans hiérarchie, où tous les éléments picturaux sont aussi importants les uns que les autres, où le regard embrasse donc le détail et l'ensemble, le micro et le macro, en même temps afin de gagner le pari du recadrage de la fête*».

LE CHIFFRE

45,2

MILLIONS FRANCS CFA

C'est le pactole réservé à l'acquisition des licences, d'un commutateur et à la fourniture du service en ligne pour le lancement des nouvelles chaînes de la CRTV, la télévision à capitaux publics du Cameroun, au titre de l'exercice 2018. De sources internes au média, on apprend que ce matériel servira à améliorer la diffusion du signal. Car, depuis le lancement de la dernière chaîne d'information en continu le 28 janvier, les téléspectateurs ne reçoivent pas automatiquement le signal de « CRTV News ». Bien plus, une nouvelle chaîne spécialisée en sports, est annoncée. Les mêmes sources précisent que Bloosat, l'opérateur camerounais spécialisé dans la fourniture d'accès internet de très haut débit sur toute l'étendue du territoire national et dans la sous-région, a été retenue pour exécuter le marché.

L'HOMME

MATHIAS ERIC OWONA NGUINI

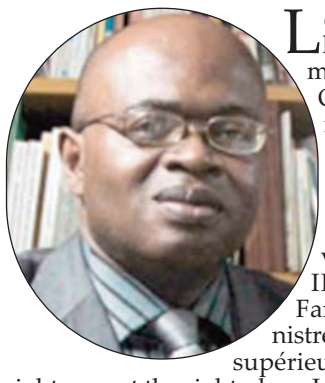

Le 08 mars dernier, le fils de l'ancien ministre Joseph Owona a été nommé directeur du Centre d'études et de recherches en dynamiques administratives de l'Université de Yaoundé II-Soa par Jacques Fame Ndongo, le ministre de l'Enseignement supérieur. Autant dire the right man at the right place. L'ancien compagnon de Charles Ateba Eyene est en même temps secrétaire permanent du Cerdeps (Centre d'études et de recherches en droit, économie et politique du sport) et coordinateur scientifique à la Fondation Paul Ango Ela de la géopolitique en Afrique centrale (depuis 16 ans).

Considéré par de nombreux journalistes comme référence en matière de sociopolitique et de conflits internationaux, nul ne nie son immense culture. Tant sa panoplie de connaissances embrasse l'histoire politique, la sociologie électorale, les luttes de classes…

L'AGENDA

13 MARS 2018

Institut français du Cameroun, antenne de Yaoundé, à partir de 17 heures, cérémonie de présentation et de dédicace de l'ouvrage « Chroniques d'une démocratisation assistée », de Valentin Siméon Zinga.

14 MARS 2018

Lancement à Yaoundé des journées portes ouvertes de l'Institut national de la cartographie du Cameroun. Cette session de promotion se situe dans le cadre de l'animation scientifique instituée en 2014 par la ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation (Minresi). Elle s'achève le 16 mars 2018.

15 MARS 2018

Célébration de la Journée mondiale du consommateur. Au Cameroun, ce rendez-vous annuel sera articulé sur les quatre droits fondamentaux du consommateur (droit à la sécurité, droit à l'information, droit de choisir et droit d'être entendu).

10 AU 16 MARS 2018

Célébration de la 9ème édition de la Journée Cemac. Cette année, honneur à la jeunesse sous-régionale. D'où le thème retenu : «*Le renforcement de l'entreprenariat des jeunes comme gage de développement inclusif et soutenu en zone Cemac*». Partout dans l'espace communautaire, le programme des activités y relatives prévoit des conférences-débats et des manifestations culturelles.

Intégration

SUPPLEMENT AFRIQUE CENTRALE/ MAIN COURANTE

CIRCULATION

Ndjamena-Yaoundé-Bangui: axe le plus intégré de la Cemac

Dans son rapport 2017 sur l'accès à l'énergie des pays les moins avancés, la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced) jette un regard sur la situation de la libre circulation des personnes dans l'espace Cemac. Près de quatre mois avec la mise en œuvre de l'acte additionnel portant exemption de visa, la Cnuced observe que seuls trois pays à savoir le Tchad, le Cameroun et la République Centrafricaine (RCA) s'offrent réciproquement les préférences définies dans l'acte additionnel susmentionné. À sa page 97, le rapport indique que «*rendu à ce jour, seuls Ndjamena, Yaoundé et Bangui garantissent une pleine mobilité réciproque à leurs ressortissants. Un flux important est observable entre ces trois pays*». Le rapport va plus loin lorsqu'il affirme que «*c'est le flux le plus important dans l'Afrique centrale CEEAC*».

La Cemac est un marché de près de 45 millions d'habitants où les États souffrent d'une étroitesse des économies nationales. L'urgence d'une diversification économique est revenue au goût du jour depuis le sommet extraordinaire de Yaoundé (décembre 2016). L'intégration économique entre les 6 pays membres de la zone offre des solutions pérennes à cette situation. Les principaux piliers étant la concrétisation du marché unique sous régional (Zone de libre-échange), l'établissement durable de l'union douanière et l'institutionnalisation du marché commun pour la mobilité préférentielle des facteurs de productions. Toute chose constituant des bases solides pour une union économique renforçant et structurant davantage l'union monétaire déjà existante.

Dans son article 1er, l'Acte additionnel N°01/ 13/ CEMAC-070UCCE-SE du 25 Juin 2013 portant suppression des visas pour tous les ressortissants de la Cemac circulant dans l'espace communautaire postule que: «*la circulation des ressortissants des États membres de la Cemac est libre sur l'ensemble de l'espace communautaire […] sous réserve de la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport délivré par un État membre et en cours de validité*». L'exigence du passeport biométrique ordinaire ou du passeport biométrique Cemac par certains États membres de la Cemac d'une part, l'inexistence d'une mobilité flagrante réciproque entre certains pays d'autre part et même l'absence d'infrastructures rendant onéreux les déplacements sont quelques facteurs qui achoppent la pleine opérationnalisation de l'exemption des visas en Afrique centrale.

Zacharie Roger Mbarga

THERMOMÈTRE

CEEAC : les armés font pression pour la concrétisation de la défense commune

Ouverture des travaux de la Commission de défense et de sécurité

En préparant le sommet des chefs d'État du Conseil de paix et de sécurité (Copax) de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) tenu les 05 et 06 mars dernier à Libreville (Gabon), la Commission de défense et de sécurité (CDS) formule des propositions claires pour enrayer l'insécurité chronique de la région. Tenant lieu de réunion des experts parce que réunissant les chefs d'États-majors généraux des armées, les chefs de gendarmerie et de police des États membres, la CDS suggère la mise en œuvre du Pacte d'assistance mutuel (Pam) de la CEEAC.

Le Pam est le principal instrument qui organise la solidarité sécuritaire des 11 pays de la région. Il organise les manœuvres militaires, les conditions et la prise en charge d'une opération de sécurisation d'un État en état de faillite sécuritaire. Les généraux ont exhorté les décideurs politiques à mettre urgemment en œuvre cette Afrique centrale de la défense, constituée de troupes au sol et de logistique, face à la conjoncture de crise et à l'existence de conflit dormant. Ceci en vue d'éviter un certain niveau de tension opérationnelle comme celle connue récemment par le Tchad.

Stratégie

Afin de rendre la palette complète, les membres du CDS vont en outre recommander plusieurs autres mesures. Au niveau programmatique et immatériel, l'adoption d'une stratégie régionale de lutte contre le terrorisme, la mise en application de la Convention de Kinshasa sur la circulation des armes légères et de petits calibres et l'adoption d'une règlementation communautaire obligeant tous les navires entrant dans l'espace maritime de la CEEAC à se doter d'un système d'identification automatique (AIS). Au plan institutionnel et opérationnel, la création d'une cellule au sein du secrétariat de la CEEAC pour la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre le terrorisme ; un comité permanent de coopération sécuritaire en Afrique centrale de niveau stratégique et politique ; un centre multinational de coordination de la zone A à l'issu de l'exercice militaire Obangame prévu en ce mois de mars et enfin, la mise sur pied d'un centre d'études et de coordination de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Au niveau politique, la convocation d'un conseil des ministres spécialisé en vue de la détermination d'un plan détaillé de la convention de Kinshasa et de la mise en eau du projet de réforme du Copax.

Seules interrogations : le niveau de cohérence entre la réforme institutionnelle de la CEEAC et celle voulue par le Copax. Tout aussi bien l'articulation entre le Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (Marac), le Pacte d'assistance mutuelle et la Force multinationale de l'Afrique centrale (Fomac).

ZRM

INDICATEURS

Emergence : l'Afrique centrale à la traîne

Performances d'émergence des pays de l'Afrique centrale

Pays	Moyenne Générale/100	Rang en Afr. Centrale	Rang Continental
Rwanda	56,20	1er	6ème
Sao Tome et P.	54,21	2ème	11ème
Gabon	47,94	3ème	19ème
Burundi	44,17	4ème	33ème
Congo	42,63	5ème	36ème
Cameroun	42,56	6ème	38ème
RDC	38,64	7ème	43ème
Guinée Equatoriale	36,36	8ème	47ème
Angola	35,37	9ème	48ème
RCA	33,30	10ème	51ème
Tchad	28,78	11ème	52ème

Source : OBEMA, *Index de l'Emergence en Afrique 2017*, Mamoudou Gazibo & Olivier Mbabia, février 2018

Malgré sa floraison de «Programme de transformation économique», «Plan d'émergence», «Vision», «Plan stratégique», l'Afrique centrale est l'un des ventres mous de la dynamique d'émergence à la mode sur le continent. Selon l'index de l'émergence en Afrique 2017, neuf pays d'Afrique centrale sur onze sont en dessous de la moyenne (voir tableau). Ce tout nouvel outil d'évaluation des performances d'émergence, soutenu par le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), la Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique et initiée par le président de la Côte d'Ivoire Alassane Ouattara, porte l'estampille d'Olivier Mbabia et Mamoudou Gazibo.

Paru en février 2018 et publié par le think tank l'Observatoire de l'émergence en Afrique (Obema), il examine et apprécie sur 100 les évolutions des pays dans les domaines de la politique, de l'économie, du développement humain et de la société. Inspiré par le Pôle de recherche sur l'Afrique et le monde émergent (Prame) du Groupe interuniversitaire d'études et de recherches sur les sociétés africaines (Giersa), l'index de l'émergence en Afrique est un essai de tropicalisation du concept d'émergence, trop polémique et polysémique.

L'index est axé sur 23 indicateurs regroupés en quatre dimensions: politique (stabilité démocratique, leadership, intégrité de la bureaucratie, corruption, gestion publique, appareil de sécurité); économique (croissance du PIB, infrastructures, le climat des affaires, secteur rural, diversification, intégration régionale); développement humain (éducation, émigration des personnes qualifiées, ratio emploi-population, taux de participation des femmes à la population active, taux d'alphabétisation); société (dépenses de santé/PIB, espérance de vie à la naissance, accès à l'eau potable, accès à l'électricité, protection de l'environnement, inégalité de revenu/coefficient de Gini).

ZRM

MARCHÉS

La Beac pour superviser la fusion des bourses de la Cemac

Le communiqué final de la 4ème session ordinaire du Comité de pilotage (Copil) et du Programme de réformes économiques et financière de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique Centrale (Pref-Cemac), réunis à Douala (Cameroun) le 02 février dernier, est sans ambages. Après avoir examiné le rapport du groupe de travail sur la fusion des deux bourses et l'approfondissement du marché financier de la Cemac, «*le Copil a décidé de confier le pilotage du processus de fusion des marchés financiers de la Cemac à la Beac*».

Alors que tous les observateurs s'attendaient à une responsabilisation de la Commission de surveillance du marché financier d'Afrique centrale (Cosumaf, le régulateur sous régional), les ministres prennent donc de court la plupart des analystes et experts financiers. Pour plusieurs d'entre eux, le choix de la Banque des États de l'Afrique centrale comme autorité de fusion obéirait à une logique d'éloignement de tout conflit d'intérêt. Jugeant qu'en l'absence d'un acte additionnel qui organiserait la fusion, aucune décision n'a été prise sur le format de la nouvelle autorité de régulation. Faux ! Rétorque un autre courant d'analystes qui voit en cette décision, l'augmentation de pouvoir du futur dépositaire. En effet, en ayant une parfaite maîtrise de la conception de la structure boursière, la Banque centrale pourrait influencer les structures de capitalisation boursière.

Coopération

Un premier draft sur le cadre juridique, institutionnel et technique nécessaire à la création d'une bourse nouvelle a été présenté au président en exercice de la Cemac. Mais, son contenu demeure frappé du sceau de la confidentialité. On sait néanmoins qu'à l'issue de la réunion de Douala, «*le Copil a demandé qu'un accord de coopération et de reconnaissance mutuelle entre la Cosumaf et CMF (Commission des marches financiers, le régulateur de la bourse camerounaise) soit conclu sous quinzaine pour permettre que les opérations autorisées par chacune d'elles soient exécutables dans toutes la zone Cemac*».

L'enjeu d'une fusion n'est plus à démontrer. L'étude commise par le cabinet Roland Berger, mandaté par la Cosumaf, démontre que l'intégration du marché financier de la Cemac pourrait générer 1 000 milliards de francs CFA de financement dès 2020. Ce qui représente une aubaine pour des pays de la communauté à la recherche de Fonds pour la réalisation de leur programme économique. À titre d'illustration, pour un pays comme les États-Unis d'Amérique, le financement de l'économie par les marchés financiers représente 80% de ressources.

ZRM

CEEAC

Comment l'opacité favorise le trafic d'armes

Jean-René Meva'a Amougou

En raison du «secret défense», les pays de la sous-région refusent de communiquer les informations sur leurs importations d'armes. Une absence de transparence qui favorise la prolifération des engins de la mort.

En Afrique centrale, l'insécurité a pris une dimension transnationale. Aujourd'hui, la sous-région est frappée de plein fouet par la circulation illicite des armes légères et de petits calibres (ALPC). Un coup d'œil sur les statistiques récentes de la délégation régionale du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour l'Afrique centrale donne à voir que dans l'espace de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), un peu plus de 10 millions d'APLC circuleraient de façon incontrôlée.

La situation est donc grave. Elle a atteint un seuil d'urgence avec le chaos politique en Libye, lui-même pris comme la conséquence de plusieurs facteurs internes et externes.

Pour y remédier, onze pays (Angola, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Congo, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Gabon, Guinée Équatoriale, Rwanda et Tchad) ont, en septembre 2011, signé la Convention de Kinshasa «pour le contrôle des armes légères et de petits calibres, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage». Ce texte venait renforcer un autre: le Traité sur le commerce des armes (TCA) adopté en 2006 par l'Assemblée générale des Nations unies (Onu).

Si les deux textes sont juridiquement contraignants, leur application est surtout sujette à des interprétations divergentes qui permettent en pratique de contourner les règles. A la faveur de la tenue, du 06 au 07 mars 2018 à Yaoundé, d'un atelier régional sur la mise en œuvre des traités relatifs à la circulation et au commerce des armes piloté par le CICR Afrique centrale, Intégration fait la lumière sur les obstacles à l'application de ces instruments juridiques.

En réponse à la prolifération des armes (tous calibres confondus) et à la montée très inquiétante de l'insécurité dans la CEEAC, les dirigeants de cette zone ont, en 2011, fait le choix de la mise en place de mesures fortes. Inscrit dans une logique de déclaration officielle de «*la guerre contre les armes*», ce choix visait surtout à construire une réelle alternative face à un futur s'annonçant ensanglanté.

«*À Kinshasa, l'Afrique centrale avait fait bloc autour de cet enjeu*», se souvient Marcelin Kaguemoki, géostratège congolais ayant pris part aux travaux à cette époque. «*Aujourd'hui,* regrette-t-il, *la matrice formelle des bonnes intentions est de moins en moins porteuse de sens*». Plus acerbe, Patrice Klinkemalli parle du «*bluff de Kinshasa*». Pour ce politologue et colonel rwandais, «*l'application des traités sur les armes en Afrique centrale souffre à la fois d'écueils internes et externes*».

Opacité

«*Ni la Convention de Kinshasa, ni le TCA (Traité sur le commerce des armes) ne sont pas respectés!*» La phrase de Claudine Mushobekwa a fait converger vers son auteur toutes les attentions lors de l'atelier régional sur la mise en œuvre des traités relatifs à la circulation et au commerce des armes organisé à Yaoundé le 06 mars dernier, sous l'égide du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) Afrique centrale. À cette occasion en effet, la conseillère juridique régionale pour l'Afrique centrale du CICR a listé les obstacles endogènes à l'application des deux instruments juridiques internationaux auxquels les pays de la CEEAC ont adhéré.

Premièrement, selon Claudine Mushobekwa, ces traités semblent imposer aux 11 pays de la CEEAC moins d'obligations qu'aux pays exportateurs. Les pays de la sous-région trouvent en plus le moyen de se soustraire à certaines obligations. «*Les pouvoirs en place ne veulent rien communiquer sur les données chiffrées de leurs importations d'armes et leurs destinataires éventuels*», cite-t-elle en exemple. «*C'est une obligation que de nombreux dirigeants contournent*», ajoute-t-elle.

Deuxièmement, dans un contexte où la prise de pouvoir par les armes fait partie des habitudes, «*certains citoyens de la CEEAC s'approprient chaque jour les mécanismes déviants en vue d'importer des armes sophistiquées quand ils ne favorisent pas la circulation ou l'usage des spécimens artisanaux trouvés localement*», décrypte Claudine Mushobekwa.

Troisièmement, bien qu'il existe des différences significatives entre les réglementations nationales selon les pays, deux points communs doivent être soulignés. Beaucoup de réglementations en matière de circulation des armes ont été rédigées peu après l'indépendance des États, voire par l'autorité coloniale. Certaines ont été rédigées ou mises à jour durant les années 1990 et 2000 mais ne prennent pas en compte les évolutions normatives internationales récentes sur les ALPC et les transferts d'armes. «*Généralement, ces réglementations sont incomplètes et ne couvrent, par exemple, que certains types d'armes (uniquement les armes à feu) ou certaines activités (uniquement les importations), en plus, elles sont très souvent datées et incomplètes*», précise la Congolaise.

Les experts de la CEEAC autour du CICR à Yaoundé.

Intérêts financiers

D'ores et déjà, de nombreux pays font leur possible pour atténuer la portée d'un éventuel traité en pesant sur ses modalités. «*Les pays exportateurs sont soucieux de préserver leurs intérêts financiers: les États-Unis, qui produisent 6 milliards de balles par an, souhaitent exclure du traité les munitions, et la Chine, les armes légères dont elle inonde les pays en développement. La Russie, deuxième exportateur mondial, préfère insister sur la lutte contre le trafic d'armes, par opposition au commerce légal*», déballe Richard Desgagne, coordinateur de prévention au CICR de Yaoundé. Et en cela, «*même les États, officiellement partisans d'un plus grand contrôle, ont en réalité intérêt à maintenir des zones grises dans la législation qui laissent une certaine marge de manœuvre pour pouvoir agir discrètement s'ils en ont besoin*», précise Claudine Mushobekwa. C'est là une autre faille du projet de traité pointée par les ONG: les armes vendues dans le cadre d'accords de coopération dans le domaine de la défense seraient exclues du TCA. Même chose pour les transferts d'armes réalisés sous forme de dons, prêts ou aide militaire. Conséquence selon Richard Desgagne, «*tout devient compliqué sur le champ d'application d'un quelconque traité*».

CONVENTION DE KINSHASA

PETITS PAS VERS UNE CEEAC «DÉPOLLUÉE»

Avec cet instrument, la sous-région s'est engagée dans des processus de réglementation de la circulation des armes en vue de limiter leur prolifération incontrôlée et d'en amoindrir l'impact dévastateur.

L'idée d'un instrument sous régional pour la lutte contre la prolifération des armes légères et de petits calibres (ALPC) en Afrique centrale a pris naissance dans le contexte de la mise en œuvre des instruments de contrôle de ces armes. Dès 2003, un programme d'activités prioritaires pour une action sur les armes légères en Afrique centrale a été adopté à Brazzaville. Ce fut ensuite l'adoption et le début de la mise en œuvre d'instruments sous régionaux, en particulier le Protocole de Nairobi couvrant l'Afrique orientale et la Convention de la CEDEAO sur les ALPC en Afrique de l'Ouest. En 2007, l'initiative de Sao Tomé marque le début des travaux en vue de l'adoption d'une convention similaire en Afrique centrale. Mandaté par le Comité consultatif permanent des Nations unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), le Centre régional des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC) a été chargé de l'élaboration d'une Convention pour le contrôle des ALPC dans cette région en proie à l'insécurité. Cette convention s'inspirera des instruments légaux existants, ainsi que des recommandations d'experts indépendants et des États.

La version finale de la Convention est finalement présentée en avril 2010 et ouverte à la signature à Brazzaville le 19 novembre de la même année. La plupart des pays la signent ce jour-là, suivis par le Burundi, la Guinée équatoriale et le Rwanda en 2011, après des consultations nationales.

La Convention devait ensuite être ratifiée par au moins six États pour pouvoir entrer en vigueur trente jours après la sixième ratification. Cependant, fin 2012, on ne comptait que quatre États parties: le Tchad, le Gabon, la RCA, et la République du Congo. Si les autres États s'engagent à accélérer le processus pour permettre des ratifications courant 2013, cela a pris beaucoup plus de temps, et c'est seulement début 2017 que six États ont enfin ratifié le document (le Cameroun le 30 janvier 2015, puis l'Angola le 06 février 2017), ouvrant ainsi la possibilité à l'entrée en vigueur pour ces États.

Coopération

La Convention liste une série d'obligations concernant le contrôle des APLC, de leurs munitions, parties et composantes. À l'inverse de la Convention de la CEDEAO qui interdit, sauf exemption, les transferts d'ALPC, la Convention de Kinshasa autorise mais régule les transferts entre États, qui doivent être justifiés par la nécessité du maintien de l'ordre, de la défense, de la sécurité nationale ou de la participation à des opérations de paix menées sous l'égide d'organisations internationales. Elle interdit par contre les transferts vers des groupes non-étatiques. En ce qui concerne les civils, la possession d'armes légères est interdite et celle d'armes de petit calibre soumise à conditions (obtention d'une licence, etc.). La fabrication et la distribution des ALPC, des munitions et de leurs composantes sont aussi s à une série de règles. Par exemple, les armes doivent être marquées et les courtiers enregistrés. Les États doivent aussi mettre au point des règles concernant la sécurisation des stocks d'armes et de munitions, qu'il s'agisse de ceux des fabricants, des distributeurs ou des forces de sécurité. Les points d'entrée sur le territoire national sont limités et contrôlés.

Enfin, les États doivent coopérer et échanger des informations, au moyen de bases de données sur les ALPC et de rapports annuels, mais aussi de manière plus spontanée, à la suite de saisies d'armes par exemple, ou lors d'une demande de traçage. Toutes ces mesures demandent une révision, une adaptation et une harmonisation des législations nationales au niveau sous régional, ainsi que des ressources humaines, financières et techniques importantes, que les États se sont engagés à fournir.

Sources : Groupe de recherche et d'information sur la paix et la Sécurité (GRPS, 2017) et CICR

''La Convention de Kinshasa n'est pas suffisante''

DR. ISIDORE ZAMBOU ZOLEKO

« Divers ateliers relatifs à l'identification des armes et des explosifs ont conclu au besoin d'établir une base de données couvrant les armes trouvées en Afrique centrale »

Le géopolitologue camerounais, très imprégné des négociations sur les trafics d'armes en Afrique centrale, a pris part aux travaux de Yaoundé. Il décrypte les forces et les faiblesses des instruments juridiques de lutte contre la circulation et l'usage des ALPC dans la sous-région.

On parle globalement du flux des armes dans la zone CEEAC. De quel type d'armes s'agit-il et pourquoi ?

On parle de toutes les armes de guerre ou de chasse. Mais, deux armes de calibre différent sont généralement préférées par les criminels au sein de la CEEAC : ce sont les 9x19 mm et 38. Leurs cartouches sont utilisées dans diverses armes de poing et mitraillettes. Ces deux genres d'armes sont également faciles à dissimuler et peuvent être utilisées discrètement, ce qui en fait le choix des criminels. Plusieurs pays de la sous-région ont signalé ces armes comme étant problématiques. Des chefs de police d'Afrique centrale ont remarqué qu'elles sont les plus notoires mais ne sont pas les seules armes problématiques que l'on trouve dans leurs pays. Chaque pays a remarqué qu'il existait des problèmes pour certaines, sinon toutes ces armes.

Celles que vous citez là sont-elles les seules que les services spécialisés ont identifiées ?

On reconnaît que l'identification des armes est un des grands défis auxquels les services de police font face en Afrique centrale. Les armes récupérées peuvent être d'origine inconnue, et donc, difficiles à identifier. Les numéros de série des armes utilisées à des fins criminelles sont effacés et toutes les marques d'identification sont oblitérées pour empêcher de déterminer l'origine des armes. Certaines armes peuvent être classées d'après leurs calibres afin de les identifier.

Y a-t-il une base de données qui rendrait moins fastidieux le travail d'identification ?

Il existe plusieurs bases de données dans le monde mais elles ne répondent pas aux besoins spécifiques de notre sous-région. À côté, divers ateliers relatifs à l'identification des armes et des explosifs ont conclu au besoin d'établir une base de données couvrant les armes trouvées en Afrique centrale. Une telle base de données disposerait de photos et d'illustrations de marques afin de faciliter l'identification d'armes diverses. La valeur d'une telle base de données aurait les avantages tels que les services de sécurité pourraient identifier les armes trouvées dans leur pays avec plus de précision, partager les connaissances entre elles. Cela aiderait les personnes travaillant au tribunal à mieux préparer les cas qui demandent une expertise de spécialiste; les régions où certains genres d'armes se trouvent seraient identifiées; l'origine des armes récupérées serait déterminée avec plus de précision; les fichiers plus complets pourraient être établis sur les armes trouvées en Afrique centrale; les problèmes de langue et d'interprétation pourraient être résolus en adoptant des définitions légales. La base de données aiderait également les membres de la société civile qui travaillent dans le domaine de la prolifération des armes portatives et de petit calibre, en leur donnant des connaissances de spécialiste sur les armes à feu et autres questions d'ordre pratique.

Tout au long de cet atelier qui s'achève, vous avez longuement parlé de la Convention de Kinshasa. Vous vous êtes appesanti notamment sur le caractère historique de cet instrument juridique. En quoi justement est-il historique ?

Pour la première fois dans l'histoire, nous disposons d'un traité sous régional sur un sujet aussi sensible que les ventes et la circulation d'armes, un domaine relevant souvent d'alliances politiques confidentielles. Par un processus complexe et lent, l'espace CEEAC est parvenu à une réelle avancée et cette convention fait d'ores et déjà partie de ces textes qui traduisent une volonté de maîtriser la face noire de la mondialisation. Il rejoint ceux sur les génocides et les crimes de guerre, instaurant la Cour pénale internationale, ou sur le crime transnational organisé (la Convention de Palerme). Cette fois, enfin, l'Afrique centrale est parvenue à se responsabiliser sur les ventes d'armes, via la régulation du commerce licite et la prévention des trafics illicites.

En 1997, une convention sur les mines antipersonnel a été signée à Ottawa. Puis, en 2008, une convention sur les armes à sous-munitions a été adoptée à Oslo. La Convention de Kinshasa s'inscrit-elle dans ce même mouvement ?

Ce qui inscrit la Convention de Kinshasa dans ce mouvement, c'est notamment l'origine de la mobilisation. Les négociations des traités que vous citez, auxquels on peut ajouter le Protocole relatif aux restes explosifs de guerre, ont été lancées grâce à l'action de la société civile et des ONG. Ces conventions concernent des armes provoquant des dégâts humanitaires importants, terribles pour les civils bien après les conflits.
Dans le cas de la Convention de Kinshasa, les ONG ont voulu alerter sur les effets catastrophiques de l'utilisation de certaines armes au regard des droits de l'homme et du droit humanitaire international ainsi que sur les effets très néfastes des trafics illicites.

Que répondez-vous à ceux qui estiment que les pays exportateurs d'armes ont voulu, à travers cette Convention, faire valoir leurs propres règles au sein de la CEEAC?

Cette crainte est apparue au début de la négociation, elle est liée au rôle moteur et prépondérant des Occidentaux dans les négociations de désarmement et de contrôle des armements. S'agissant de la Convention dont nous parlons, qui est un traité de régulation, et non de désarmement, certains pays de la CEEAC ont craint qu'on leur impose des normes que les pays riches ou exportateurs seraient incapables de respecter, quand eux-mêmes auraient les plus grandes difficultés à le faire. Je pense que cette appréhension va s'estomper, car cette Convention est respectueuse de chacun et peut être mise en œuvre de façon égale par tous. Je note que les réticences viennent plutôt, à l'issue de la négociation, de certains grands pays exportateurs.

A ce jour, regrettez-vous que ladite Convention n'interdise pas de faire transiter des armes sur son territoire vers un pays qui se livrerait à des atteintes inacceptables aux droits de l'homme?

L'issue de la négociation avait été formidablement positive et encourageante. Et la Convention apportait des avancées considérables. Cependant, comme tout texte négocié au niveau international, il était le fruit de compromis. Il faut donc en admettre et en analyser les faiblesses. Il y en a deux principales. La première, c'est que la Convention de Kinshasa ne prévoit pas de sanctions juridiques à l'égard des États parties qui ne respecteraient pas leurs obligations. La seconde est celle que vous évoquez. Au moment de faire transiter des armes, l'État par lequel ces armes passent doit examiner si celles-ci seraient susceptibles d'être utilisées pour commettre des actes inacceptables, notamment vis-à-vis des civils. Auquel cas, le transit ne doit pas avoir lieu. Mais la Convention ne dit rien concernant des régimes violents qui ne serviraient pas directement à commettre ces crimes, alors même qu'il s'en produit dans le pays.

Qu'en est-il de sa mise en œuvre ?

Elle reste à la discrétion des pays signataires. Il n'y a pas de communication publique prévue. Chacun rend un rapport au secrétariat des Nations unies, lequel reste confidentiel. De plus, si la vente relève du «secret défense», les membres ne sont pas obligés de publier le détail des exportations ou des importations de leurs matériels. Enfin, il n'existe aucun mécanisme de sanction pour ceux qui n'auraient pas respecté la Convention. Ni les États exportateurs, ni mêmes les acheteurs n'ont voulu en entendre parler.
À dire vrai, la Convention de Kinshasa n'est pas suffisante pour avoir un impact sur le nombre d'armes en circulation dans la CEEAC. À elle seule, elle n'empêche pas des insurgés ou des terroristes de s'accaparer des armes pillées ou détournées des arsenaux gouvernementaux. Ce n'est qu'a posteriori qu'un pays exportateur pourra être mis en cause sur le devenir de sa production. À défaut de prévenir, la Convention participe à la prise de conscience des pays sur les risques du trafic d'armes. Elle reste un outil dans les campagnes de sensibilisation menées par les organisations non gouvernementales.

Entre la Convention de Kinshasa et le Traité sur le commerce des armes, y a-t-il complémentarité ?

En effet, ces deux instruments, qui en principe ont tous un caractère obligatoire, ont suivi un cycle de négociation quasi simultané ayant particulièrement intéressé les Etats d'Afrique centrale. Dans cette perspective, notre sous-région, souffrant depuis de longues années de conséquences de la prolifération des armes légères et de petit calibre a été l'un de leaders pour demander leur intégration comme la huitième catégorie d'armes dans le registre des armes classiques des Nations unies et sa prise en compte dans le TCA. Cette position commune a été prise et soutenue à travers la Déclaration de Sao-Tomé adoptée en 2009 par tous les 11 Etats membres de la CEEAC.
Alors que la négociation du TCA était en cours, l'Afrique centrale a commencé et avancé avec la négociation de son instrument pour le contrôle des armes légères et de petit calibre dans son espace. Cette convention a été adoptée bien avant le TCA, le 30 avril 2010, mais attendra sept longues années, soit le 08 mars 2017, pour son entrée en vigueur, bien après le TCA, adoptée le 02 avril 2013 et entrée en vigueur le 24 décembre 2014.
Bien que le TCA ait été signé par neuf États sur onze de l'Afrique Centrale, seuls deux États de la sous-région l'ont ratifié à ce jour : le Tchad et la République centrafricaine. Nous sommes encore loin de l'universalisation de ce traité en Afrique centrale.

Interview réalisée par
Jean-René Meva'a Amougou

«Cette Convention est respectueuse de chacun et peut être mise en œuvre de façon égale par tous. Je note que les réticences viennent plutôt, à l'issue de la négociation, de certains grands pays exportateurs»

Zacharie Roger Mbarga

GÉOSTRATÉGIE

L'Afrique au centre d'une nouvelle guerre froide

Ces derniers jours, le continent a été le théâtre d'un chassé-croisé diplomatique animé par les Russes et les Américains.

Le Secrétaire d'État américain et le Président de la commission de l'UA.

Serguei Lavrov, le ministre russe des Affaires étrangères et Rex Tillerson, le secrétaire d'État américain, ont séjourné sur le continent africain. Respectivement les 08 et 09 mars dernier, ces chefs de diplomatie ont été reçus par Moussa Faki Mahamat. Dans les bagages de l'un et l'autre hôte du président de la Commission de l'Union Africaine (UA) des propositions de partenariat visant à «enrichir le processus d'intégration continentale». Aux yeux des observateurs, cette nouvelle ruée vers le continent scelle le caractère prisé de ce marché émergent qui devrait avoir 2,5 milliards de consommateurs à l'horizon 2050. Enjeu géoéconomique des temps nouveaux, le continent noir prolonge, sans positionnement, une guerre des potentats à laquelle elle pourrait tirer son épingle du jeu.

I- L'ONCLE SAM TENTE DE REDORER SON BLASON

Fondée sur leur précédente réunion tenue en novembre 2017 en marge du dialogue de haut niveau U.S.-UA à Washington D.C. , la conversation entre Moussa Faki Mahamat et Rex Tillerson a, selon toute vraisemblance, trahi la volonté américaine de lessiver son image sur le continent. Accusée de détricoter le multilatéralisme du fait de son isolationnisme économique incarné par le «make america great again», l'administration américaine a voulu rectifier le tir des premiers mois de relations avec l'Afrique. Toutefois, les centres d'intérêts américains sont restés les mêmes.

Gouvernance et commerce

Saluant le thème du dernier sommet de l'UA, axé sur la lutte contre la corruption, les États-Unis disent soutenir toutes les formes de minoration de la corruption pour l'amélioration des conditions d'un commerce libre et équitable, favorisant l'environnement des affaires et la bonne gouvernance. L'UA et les États-Unis ont exprimé leur volonté à unir leurs efforts pour venir à bout de la corruption fondée sur le genre, l'inégalité des chances, le harcèlement et la violence sexiste.

En outre, le chef de la diplomatie américaine a attiré l'attention de Moussa Faki Mahamat sur la recrudescence des troubles et conflits post-électoraux, notamment en République démocratique du Congo (RDC). Pour le secrétaire d'État américain, les pays africains échouent encore à instaurer une gouvernance électorale stable, claire, transparente et incitative. Les deux personnalités ont interpellé toutes les parties en RDC, en particulier le gouvernement et l'opposition politique, à œuvrer en faveur d'élections libres, équitables et transparentes en décembre 2018. «*Le cas de Kinshasa inspirerait bien d'autres futures aventures*», a glissé le diplomate américain, ancien PDG d'ExxonMobil.

L'engagement économique entre les États-Unis et l'UA est vaste. Selon des observateurs, il s'appuie sur des programmes américains existants tels que Trade Africa, Power Africa, la loi africaine sur la croissance et les opportunités et Feed the Future. Des ateliers de facilitation des échanges et un grand commerce agricole entre les États-Unis et l'Afrique sont également en cours d'implémentation. On peut y adjoindre l'harmonisation entamée des normes agricoles particulièrement les normes de salubrité alimentaire en vigueur dans le cadre du partenariat pour le contrôle de l'aflatoxine en Afrique. En clair, Rex Tillerson a tenté une opération de charme en mode coup de poing. Consistant essentiellement à rappeler aux africains que les États-Unis sont leurs «amis».

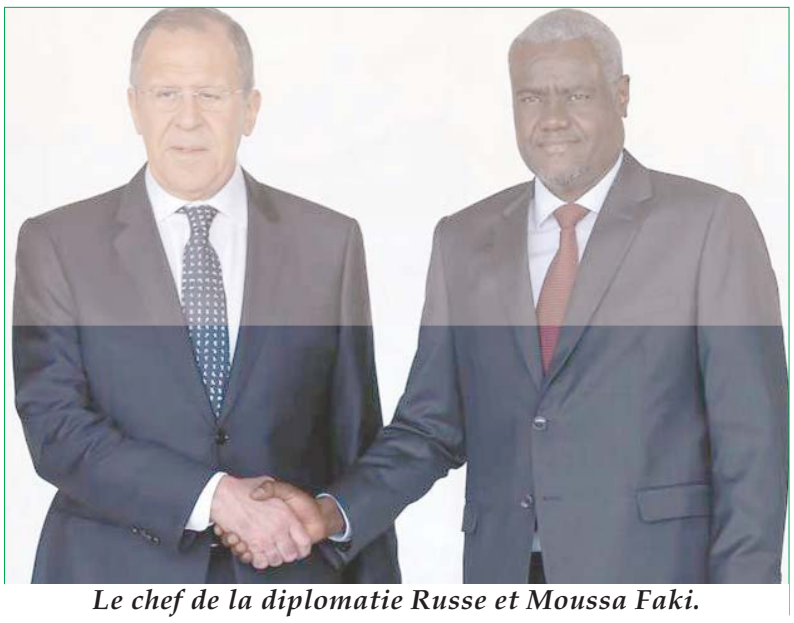
Le chef de la diplomatie Russe et Moussa Faki.

Sécurité et santé

Les efforts continus de l'UA pour améliorer son cadre juridique grâce à l'entrée en vigueur rapide de sa Convention sur la cybersécurité et la protection des données personnelles constitueront une base solide de collaboration pour développer les capacités de cybersécurité et protéger les citoyens africains. La paix et la sécurité demeurent une priorité mutuelle. Le lancement en février d'une plate-forme de surveillance aérienne non armée et soutenue par les États-Unis vient accroitre le dispositif d'accompagnement de la Mission de l'Union africaine en Somalie (Amisom) qui lutte contre le terrorisme en Somalie. «Les États-Unis reconnaissent la persévérance et le sacrifice des soldats de l'Union africaine participant à l'Amisom et reconnaissent la nécessité d'assurer un financement prévisible et durable à l'Amisom pour lui permettre de remplir son mandat» a insisté le diplomate américain. Le secrétaire d'État et le président de la Commission ont convenu que l'UA et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad) devraient continuer à presser les parties au Soudan du Sud pour une solution négociée afin de protéger la vie et le bien-être des Soudanais innocents. Ils ont réitéré leur engagement à prendre des mesures punitives, si nécessaire, fermement ancrées dans les décisions du Conseil de paix et de sécurité de l'Igadet de l'UA. Ceux qui entravent le processus de paix dans ce pays «éprouveront la détermination» des partenaires internationaux et du continent africain à réaliser la paix au Soudan. Sur le G5 Sahel, Rex Tillerson a promis la mise à disposition imminente des promesses de la contribution américaine pour la force régionale intégrée.

II- LE DÉMARRAGE DE LA ROULETTE RUSSE

L'ancrage russe sur le continent africain se concrétise. Après les commandos en République centrafricaine, voici venue la coopération avec l'Union africaine. Le 09 mars 2018, 24 heures après le secrétaire d'État américain, Serguеï Lavrov, ministre russe des affaires étrangères, arrive à Addis-Abeba. À l'issue d'une audience avec le président de la Commission de l'UA,on apprend que les deux parties sont déterminées à renforcer davantage leur partenariat et ont convenu de la structuration de celui-ci. Désormais, un dialogue de haut niveau se tiendra chaque année, alternativement dans la capitale éthiopienne et à Moscou. Sur la base du protocole d'accord entre le ministère des Affaires étrangères de la Fédération de Russie et le Commission de l'UA sur le mécanisme de consultations politiques, signé à Addis-Abeba le 17 septembre 2014, les deux parties vont élargir la portée de leur coopération. Prenant le contrepied de son hôte de la veille, le président Faki et le ministre Lavrov ont souligné l'importance et le rôle moteur des institutions multilatérales telles que les Nations unies et l'Union africaine, en tant qu'outils permettant de relever les défis multiples et interconnectés auxquels la communauté internationale est confrontée.

Coopération et sécurité

Porte-parole de la Fédération de Russie et représentant permanent de son pays au Conseil de sécurité des Nations unies, le ministre Lavrov s'est engagé dans un soutien constant à l'Union africaine. Cet engagement consiste notamment à appuyer les initiatives et les efforts de maintien de la paix en Afrique.

Déjà présent dans le cadre de l'objectif panafricain de « Faire taire les armes en Afrique d'ici 2020 », Addis-Abeba et Moscou se promettent mutuellement d'examiner un approfondissement. À cet égard, une intensification de la coopération en matière lutte contre le terrorisme, de trafic de drogue et de la criminalité organisée par l'échange est en marche. Elle consistera au partage d'expériences et d'informations entre leurs institutions compétentes, ainsi qu'au renforcement des capacités. La partie russe a réaffirmé qu'elle était disposée à partager avec les institutions compétentes de l'UA (notamment le Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme), sa liste de terroristes étrangers, afin qu'elle puisse être communiquée aux États membres de l'Union africaine pour mieux soutenir leur efforts de lutte contre le terrorisme. Lavrov a également exprimé le souhait de son pays d'obtenir le statut d'observateur auprès du Mécanisme de coopération policière de l'Union africaine (Afripol).

Domaines structurants

Plus encore, des domaines de partenariat stratégique ont été identifiés. Ils se rapportent à l'éducation, la science et la technologie. Des passerelles seront établies entre l'Université panafricaine et les institutions académiques russes. L'octroi de bourses et la formation de futurs enseignants en sciences et mathématiques, en sciences et programmes spatiaux, en applications pacifiques des sciences et en technologie nucléaires. Dans le domaine des infrastructures, les projets à caractère régional, l'énergie, l'agriculture et les investissements y compris la tenue des forums d'affaires annuels intégreront la nouvelle feuille de route. Ce qui pourrait se traduire par une formalisation de la coopération entre l'Union économique eurasiatique et l'UA. Des mesures seront prises pour finaliser un protocole d'accord à cet égard. Les possibilités de coopération entre l'UA et l'Organisation de coopération de Shanghai seront également explorées.

La formation accentuée des diplomates africains au sein de l'académie diplomatique de Moscou a également été évoquée. Une réunion d'experts se tiendra dans les trois mois à venir. Elle déterminera les activités pratiques à entreprendre dans les domaines de coopération identifiés ci-dessus.

TÉLÉVISION

LABEL TV INTÈGRE LE BOUQUET CANAL + AFRIQUE

Parti de Libreville (Gabon), son signal est désormais disponible partout dans le monde grâce à sa montée vers le satellite.

Depuis le 1er mars 2018, les téléspectateurs du monde entier reçoivent l'offre des programmes de Label TV. La chaîne payante émettant à partir de la capitale gabonaise a, depuis cette date, densifié son réseau de diffusion et de réception satellitaires. De fait, en plus d'arroser toute l'Afrique, Label TV est également disponible aux Amériques, dans toute l'Europe et une bonne partie du Proche et du Moyen Orient. A travers ces différents continents, cela est possible tant en réception directe (DTH) que sur de petites antennes de 60 cms. Il s'y ajoute une possibilité de streaming en direct sur le Web.

Dans le cadre de sa stratégie de développement, le média d'Ousmane Cissé s'est associé à diverses plateformes et bouquets. On cite, entre autres : EXCAF (Sénégal), TNT SAT AFRICA (Mali, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Equatoriale, Congo, RD Congo, Togo, Sénégal, Gabon, Mozambique, Angola et Burkina Faso), SATCON (Gabon), MX1 en Allemagne, SES NEWSKIES, mais aussi les nouveaux comme PIXAGILITY, EUTELSAT…

Grâce à son intégration au bouquet Canal + Afrique, Label TV est classée premier opérateur de télévision payante par satellite en Afrique francophone avec plus de trois millions d'abonnés.

VIENT DE PARAÎTRE

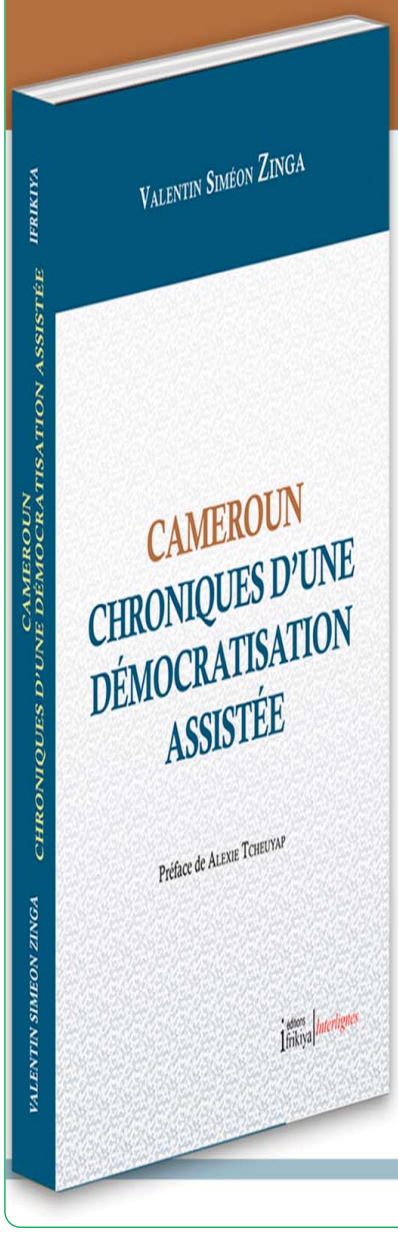

Cameroun

Chroniques d'une démocratisation assistée

Le nouvel ouvrage de **Valentin Siméon ZINGA**

"Dans un contexte où l'information subit les contraintes de la production industrielle, il est difficile pour les historiens du présent que sont les journalistes d'avoir une réflexion approfondie sur la dynamique des rapports sociaux, en général, et sur le fait politique, en particulier.

Avec **Cameroun. Chroniques d'une démocratisation assistée**, VZ a réussi cet exploit. Compendium de plusieurs décennies de bonnes feuilles journalistiques, ce livre est déjà, pour cela, une contribution majeure à l'intelligence de notre espace commun, voire de notre vivre ensemble."

Alexie TCHEUYAP,
Professeur, University of Toronto

Disponible dès le **13 mars 2018** dans les librairies de **Yaoundé** et **Douala**

éditions Ifrikiya

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Yaoundé International TRANSPORTS & LOGISTICS EXHIBITION

3rd Edition

SALON INTERNATIONAL DES TRANSPORTS ET DE LA LOGISTIQUE DU CAMEROUN

Le role des transports dans la marche vers l'émergence et son impact dans le processus de l'intégration sous-régionale

La vitrine Internationale des professionnels des transports et de la chaîne logistique

FORUM SUR LES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS

FORUM CEMAC
Libre circulation des personnes et des biens

ATELIER PREVENTION ROUTIERE

JOURNEE MARITIME

JOURNEE AERIENNE

Sitralc Awards

TRIBUNE DE RECOMPENSE AUX MEILLEURS TRANSPORTEURS

CONFERENCE LOGISTIQUE & AVAL PETROLIER

CONFERENCE TIC & TRANSPORTS

SITRALC

DU 17 AU 21 AVRIL 2018
PALAIS POLYVALENT DES SPORTS DE YAOUNDE

POUR UNE PARTICIPATION TAILLÉE SUR MESURE, CONTACTEZ-NOUS MAINTENANT :

Tél. : +237 242 843 671 / 675 555 519/ 699 007 151

www.sitralc-exhibition.com

Siège Social : Immeuble Tchuis-Square, Château Ngoa Ekelle à côté de l'INJS
BP : 20703 Yaoundé

By Africa Business Club
We believe in Africa

Tél. : +237 242 843 671/675 555 519
Email : sitralcEXPO@gmail.com
www.sitralc-exhibition.com

2018

FOTRAC

FOIRE TRANSFRONTALIÈRE ANNUELLE DE LA CEMAC

Du 27 Juin au 07 Juillet

9ème édition

Célébrons l'intégration régionale, la paix, la sécurité par la solidarité des peuples

(frontière Cameroun-Gabon-Guinée Equatoriale)

Ville de KYE-OSSI

B.P: 17 192 Ydé - Cameroun / Fixe: (+237) 243 06 09 51 - Mobile: (+237) 696 50 99 50 / 677 55 59 42
Email: refac2008@yahoo.fr / www.fotracevent.com

CAMEROUN-BANQUE MONDIALE

Plus de 500 milliards de francs CFA à sauver de la forclusion

Aboudi Ottou, de retour de Maroua

Le pays a jusqu'en mars 2019 pour consommer ces ressources mises à disposition par l'institution de Bretton Woods. Mais de nombreux obstacles plombent la réalisation des projets.

En fin février, la Banque mondiale a organisé, à l'endroit des parlementaires, une session d'informations sur ses activités à l'Extrême-nord du pays. Y ont été conviés, les sénateurs et députés de la région de l'Extrême-nord ainsi que des membres du Réseau des parlementaires sur la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Au menu : présentation du portefeuille de la Banque mondiale dans l'Extrême-nord, échanges, visite de terrain… De l'aveu même de l'institution de Bretton Woods, cette session avait pour objectif d'«accroitre la connaissance des projets de la Banque mondiale auprès des parlementaires de la région de l'Extrême-nord afin de renforcer leur forte implication, notamment dans la levée des obstacles liés à leurs mises en œuvre».
En fait, selon Elisabeth Huybens, directrice des opérations de la Banque mondiale au Cameroun, ces obstacles «ternissent la performance du portefeuille et pourraient à terme compromettre l'objectif principal de notre engagement au Cameroun». Il est par exemple à craindre que des projets soient clôturés sans avoir consommé la totalité de leurs ressources. C'est ce qui est par exemple arrivé en 2016, où quatre projets sont arrivés à leur terme sans pouvoir décaisser près de 25 milliards de francs CFA. Selon le ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, ce sont plus de 500 milliards qui devraient être consommés sur la période mars 2017-mars 2019 au risque de tomber en forclusion. Au regard des enjeux, la Banque mondiale estime que l'implication de tous est nécessaire. D'où son appel aux parlementaires.

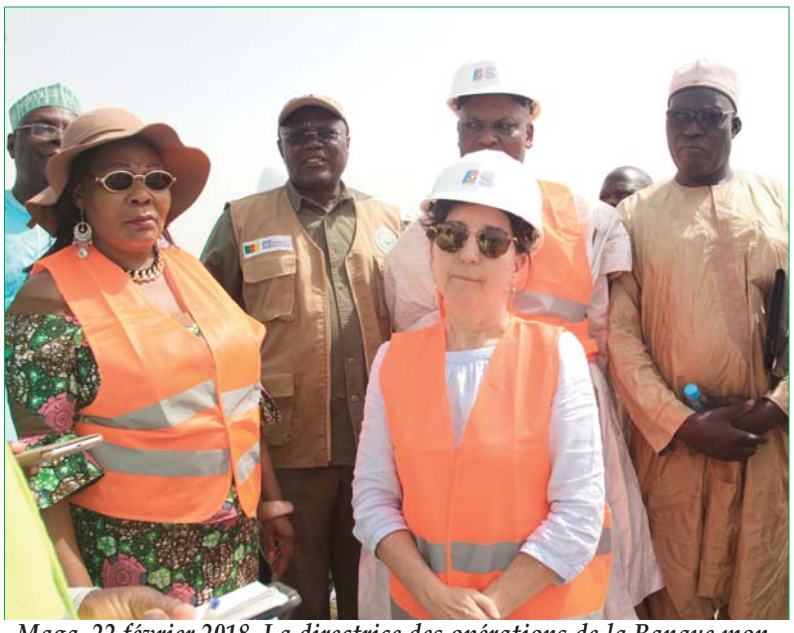

Maga, 22 février 2018. La directrice des opérations de la Banque mondiale s'enquière de l'évolution du Pulci.

Lorsque la délégation de la Banque mondiale arrive ce 21 février au siège du Conseil régional des organisations paysannes de la partie septentrionale du Cameroun (Cropsec), sis à Maroua dans l'Extrême-nord du pays, la petite unité semi-mécanisée de nettoyage du sorgho continue de tourner à plein régime. Pourtant, selon le plan d'affaires qui a permis à cette coopérative d'être éligible au Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles (Pidma, un projet du portefeuille de la Banque mondiale), elle aurait dû rejoindre un autre site, situé à Salak à une vingtaine de minutes de son siège actuel, depuis la mi-2017. Mais à ce jour, les travaux y sont toujours en cours. La grande unité de nettoyage des céréales et de légumineuses, acquis grâce au projet et qui doit multiplier sa capacité de traitement du sorgho par huit, n'y est toujours pas installée.
Pour expliquer ce retard, Mariam Haman Adama, directrice générale de Cropsec, indexe la complexité des procédures administratives liées à l'importation des équipements de nettoyage de sorgho, à leur arrivée et sortie du port de Douala de même que la réticence des banques commerciales à adhérer au projet. Une absence de coopération des banques commerciales peut en effet plomber le Pidma qui vise à contribuer à la transformation de l'agriculture de subsistance en agriculture commerciale dans les filières manioc, maïs et sorgho en aidant notamment au financement des plans d'affaire des coopératives. Car le modèle arrêté pour cela prévoit un apport du projet sous forme de subvention à hauteur de 50% de la somme nécessaire au financement du business plan, la coopérative elle-même 10% et les banques commerciale 40%.

Fonds de contrepartie

Au regard des retards enregistrés dans la mise en œuvre du projet, Mariam Haman Adama demande déjà une prolongation du Pidma afin de garantir l'atteinte des objectifs du projet. Sur les neufs coopératives sélectionnées par le projet dans la région de l'Extrême-nord, Corpsec est pourtant la plus avancée. En effet, trois de ces coopératives ont encore leurs plans d'affaires en étude alors que les autres attendent leurs prêts bancaires.
A Maga, dans le Mayo Danay, le Projet d'urgence de lutte contre les inondations (Pulci), un autre projet financé par la Banque mondiale fait face à d'autres types de difficultés : «*intempéries climatiques, résistances orchestrées par certains riverains pour la concession des zones d'emprunt, faible rythme de production des enrochements, mise à disposition tardive et partielle des fonds contreparties…*», liste le coordonnateur du Pulci. En ce qui concerne les fonds de contrepartie, Merhoye Laoumaye, indique qu'il s'agit d'un «problème épineux». «*Nous avons beaucoup d'activités qui sont payées sur fonds de contrepartie mais nous n'arrivons pas à les avoir. Même les fonds de contrepartie de 2016 sont encore bloqués au niveau des finances*». Conséquence, alors que le projet doit s'achever en mai 2018, seuls 25 km (sur 70) de la digue du Logone et 15 km (sur 27) de la digue barrage de Maga ont été réhabilités.

Merhoye Laoumaye, coordonnateur du Pulci : «Nous avons beaucoup d'activités qui sont payées sur fonds de contrepartie mais nous n'arrivons pas à les avoir. Même les fonds de contrepartie de 2016 sont encore bloqués au niveau des finances».

Risque de forclusion

Ces obstacles à la conduite des projets sont observés dans l'ensemble du pays. Malgré l'amélioration du taux de décaissement de son portefeuille passé de 7,5% en 2010 à 23% en 2016, la directrice des opérations de la Banque mondiale au Cameroun appelle à ne pas baisser les bras face à ces problèmes. «*Ces données ne doivent pas nous faire perdre de vue certaines réalités qui ternissent la performance du portefeuille et pourraient à terme compromettre l'objectif principal de notre engagement au Cameroun*», indiquait Elisabeth Huybens, en mars 2017, lors de la dernière revue du portefeuille de l'institution financière. La directrice des opérations indexait alors «*la lenteur et la longueur dans certaines procédures notamment celles de passation de marchés, d'expropriation et d'indemnisation ; les problèmes d'application de la fiscalité…*».
A l'occasion, le directeur général de la coopération et de l'intégration régional du ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire rappelait les enjeux : «*l'ensemble des engagements en cours du portefeuille (national NDLR) de la coopération Cameroun-Banque mondiale s'élève à environ 1 479,68 millions de dollars américains (790,15 milliards de francs CFA à la valeur du dollar au 09 mars 2018) pour 17 projets actifs. Pour l'ensemble de ces engagements, le taux de décaissement cumulé se situe à 28,6% pour un taux moyen de consommation des délais de mise en œuvre de 65,2%. Le solde des engagements non décaissés s'élève donc à 1057 millions de dollars (564,45 milliards de francs CFA à la valeur du dollar au 09 mars 2018) qu'il faudrait décaisser au cours des deux prochaines années afin d'éviter que ces ressources ne deviennent forcloses. Je précise que ces deux années correspondent à la durée restante moyenne de mise en œuvre des projets en cours*», prévenait Charles Assamba Ongodo. Un an après, les choses n'auraient pas beaucoup évolué en termes de consommation des crédits. La revue annuelle du portefeuille qui devrait, si la coutume est respectée, se tenir dans les prochains jours donnera plus de précision sur la situation.

Charles Assamba Ongodo, directeur général de la coopération et de l'intégration régional du ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire: «Le solde des engagements non décaissés s'élève donc à 1057 millions de dollars (564,45 milliards de francs CFA à la valeur du dollar au 09 mars 2018) qu'il faudrait décaisser au cours des deux prochaines années afin d'éviter que ces ressources ne deviennent forcloses»

Réformes

En tout cas, le moins que l'on puisse dire c'est que la question préoccupe la Banque mondiale. Du 21 au 22 février, l'institution de Bretton Woods a convié les sénateurs et les députés de la région de l'Extrême-nord et les membres du Réseau des parlementaires sur la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Objectif: «*accroitre la connaissance des projets de la Banque mondiale auprès des parlementaires de la région de l'Extrême-nord afin de renforcer leur forte implication, notamment dans la levée des obstacles liés à leurs mises en œuvre et surtout dans la sensibilisation des bénéficiaires directs*». Une initiative salutaire de l'avis même des parlementaires présents. On d'ailleurs pu observer que nombre d'entre eux avaient peu d'information sur les investissements de la banque dans la région.
La Banque mondiale est aussi active sur le front des réformes qui devraient lever un certain nombre d'obstacles à la mise en œuvre des projets de son portefeuille dans le pays. La réforme du système des marchés publics est par exemple l'un des préalables au décaissement de la deuxième tranche de son appui budgétaire attendu cette année. Il s'agira de procéder à la révision du Code des marchés publics pour entre autres, clarifier les responsabilités des parties prenantes, l'indépendance du mécanisme de gestion des plaintes, et la séparation de trois rôles (régulation, contrôle et processus de passation des marchés). Il est aussi question que le ministère de l'Economie et celui des Marchés publics prennent un arrêté conjoint fixant la rémunération des membres des commissions de passation des marchés et des sous-commissions d'analyse sur une base forfaitaire (et non en fonction du nombre de séances comme actuellement), couplé, éventuellement à un paiement assis sur la performance.

''Nous avons accusé du retard du fait des complexités administratives''

MARIAM HAMAN ADAMA

« 120 millions de crédit, 24 millions d'intérêt à rembourser en six semestrialités avec deux mauvaises campagnes agricoles derrière nous, c'est inquiétant »

Le Conseil régional des organisations paysannes de la partie septentrionale du Cameroun (Cropsec), première coopérative basée dans l'Extrême-nord du pays, sélectionnée pour bénéficier de l'appui du Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles (Pidma, un projet du portefeuille de la Banque mondiale). Après trois ans d'expérience, sa directrice générale parle des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du projet, mais aussi de son impact sur les activités de la coopérative.

Quel est l'objectif du plan d'affaires que vous avez élaboré dans le cadre du projet Pidma ?

Il faut d'abord dire que Cropsec est une coopérative agricole faîtière spécialisée dans la production et la commercialisation du sorgho grain nettoyé. Nous sommes en partenariat avec le projet Pidma depuis 2014. Et dans le cadre de ce partenariat, nous avons entamé le développement de la chaine de valeur sorgho. C'est-à-dire augmenter la productivité et la production, assurer la collecte, le traitement et la commercialisation du sorgho aux agro-industries.

Quel impact après trois ans d'accompagnement par le Pidma ?

Avant la mise en œuvre du projet, nous utilisions du matériel végétal de mauvaise qualité. Maintenant, nous avons des semences améliorées, nous avons des engrais adaptés au sorgho. Du coup, nous sommes passés d'un rendement de 0,8 à 2 tonnes à l'hectare. En matière de commercialisation, le prix de vente de la tonne de sorgho est passé de 180 000 francs CFA à 206 950 francs. Voilà quelques indicateurs qui montrent vraiment qu'il y a évolution.
En plus, là où nous nous trouvons actuellement, c'est un peu de la débrouillardise avec une machine semi-mécanisée installée derrière nos bureaux. Dans l'avenir, nous allons rejoindre le site de Salak acquis grâce au projet. Là-bas, ce sera franchement une autre dimension de l'activité, plus moderne, plus professionnelle et plus rentable.

Au regard de l'impact que vous décrivez, le rythme d'adhésion à votre coopérative a-t-il changé ?

Dans toute chose, les débuts sont un peu timides. Mais en ce moment, c'est la bousculade parce que les retombées sont visibles. Alors, c'est à nous de faire une sélection assez rigoureuse pour ne pas accueillir des aventuriers.

On sait que dans le cadre de ce projet vous bénéficiez d'une subvention à hauteur de 50% de votre plan d'affaires grâce à un prêt de la Banque mondiale à l'Etat du Cameroun. L'apport de la coopérative est de 10% et les 40% restants sont financés par un prêt contracté par la coopérative auprès d'une banque commerciale, en l'occurrence la Bicec, dans votre cas. Quelles sont les conditionnalités de ce prêt bancaire ?

Le taux d'intérêt est de 12%. Personnellement, je trouve ce taux assez élevé pour une activité agricole comme la nôtre. Sur un crédit de 120 millions de francs CFA, nous allons payer 24 millions d'intérêts et le tout en six semestrialité alors qu'en principe, un prêt à l'investissement doit être remboursé sur le long terme.
En plus, du fait que la zone ait été déclarée zone rouge par la Beac, la banque a exigé un fond de «dépôt à terme» de 50% du montant du crédit sollicité, soit 60 millions. A la fin, la banque a en réalité accordé à la coopérative juste la moitié du prêt parce que l'autre moitié a été constituée en dépôt de garantie. C'est vraiment une énorme contrainte pour la coopérative.

Vous avez exprimé à la directrice des opérations de la Banque mondiale le souhait que le Pidma soit prolongé au-delà de 2019, sa date initiale de clôture. Qu'est-ce qui justifie une telle doléance ?

Nous avons pris un crédit pour acheter des machines. Et pour les rentabiliser, il faut un certain nombre de temps. Vous avez vu que nous avons accusé du retard dans le démarrage de l'usine du fait des complexités administratives liées à l'importation des machines. Nous sommes en 2018 et l'usine n'a pas encore démarré et pourtant, notre souhait est que nous puissions réaliser deux ou trois campagnes de production et de traitement avec la nouvelle unité aux côtés du Pidma avant que le projet ne prenne fin.
En plus, 120 millions de crédit, 24 millions d'intérêts à rembourser en six semestrialités avec deux mauvaises campagnes agricoles derrière nous, c'est inquiétant quand même…

Au-delà du Pidma, n'avez-vous pas l'accompagnement d'autres structures ?

Disons que nous avons toujours travaillé avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Nous avons d'autres partenaires comme la coopération belge au développement qui nous soutient beaucoup dans la formation des jeunes. En fait, nous avons un centre agropastoral qui forme, les futurs entrepreneurs agricoles (les futurs membres de Cropsec) pour pérenniser l'organisation.

Qu'attendez-vous des parlementaires que vous avez rencontrés dans le cadre de la session d'information organisée par la Banque mondiale ?

Je souhaiterais que les parlementaires considèrent la coopérative comme un moteur de développement local. Qu'ils nous aident dans notre travail de tous les jours. Qu'ils sensibilisent par exemple les populations à la base pour qu'elles se lancent dans la culture du sorgho qui est vraiment porteuse et sensibilisent l'administration afin que nos activités soient facilitées. A titre d'exemple, quand vous prenez un stock de sorgo à Kosa pour ramener à Maroua, la gendarmerie, la police et parfois la douane vous interpelle sur le contenu du chargement… Donc nous attendons des parlementaires qu'ils portent la voix de la coopérative au niveau des décideurs.

Propos recueillis par Aboudi Ottou à Maroua

«Du fait que la zone ait été déclarée zone rouge par la Beac, la banque a exigé un fond de «dépôt à terme» de 50% du montant du crédit sollicité soit 60 millions. A la fin, la banque a en réalité accordé à la coopérative juste la moitié du prêt parce que l'autre moitié a été constituée en dépôt de garantie. C'est vraiment une énorme contrainte pour la coopérative»

INVESTISSEMENTS

L'EXTRÊME-NORD, UNE PRIORITÉ POUR LA BANQUE MONDIALE

Près de la moitié des projets du portefeuille de l'institution financière sont exécuté dans cette région.

Aujourd'hui, les projets financés par la Banque mondiale au Cameroun s'élèvent à plus de 1, 78 milliards de dollars US (950,52 milliards de francs CFA à la valeur du dollar au 09 mars 2018). Ce portefeuille est constitué de dix-sept projets nationaux et quatre projets régionaux, mis en œuvre sur l'étendue du territoire. Et neuf des vingt-un projets sont exécutés soit en partie, soit en totalité dans la région de l'Extrême-nord. Ce qui fait dire à Elisabeth Huybens, directrice des opérations de la Banque mondiale au Cameroun, que *«la région de l'Extrême-nord est pour nous une région prioritaire dans notre engagement global pour la réduction de la pauvreté»*.
L'un des de objectif de stratégie pays de la Banque mondiale qui court jusqu'à 2021 est de *«déjouer les multiples pièges à pauvreté dans les zones rurales, avec un accent sur les régions septentrionales»*. Avec 74% de la population vivant sous le seuil de pauvreté contre 37,5% au niveau national, l'Extrême-nord est la région la plus pauvre du Cameroun. La région est aussi, avec plus de 1,4 million de personnes souffrant de faim (33,7% des ménages), la plus touchée par l'insécurité alimentaire. Elle doit en plus faire face à nombre de défis : afflux de réfugiés, faible accès aux services de base, changements climatiques… C'est donc tout cela qui justifie, selon l'institution de Bretton Woods, son intérêt pour cette région. Trois projets en cours de formulation d'une valeur de 310 millions de dollars US (165,54 milliards à la valeur du dollar au 09 mars 2018) vont en partie être exécutés dans l'Extrême-nord.

AO

PORTEFEUILLE DE LA BANQUE MONDIALE À L'EXTRÊME-NORD

✓ **Programme national de développement participatif (PNDP, 3e phase)**
Objectif :appuyer le développement local et appuyer les communes dans la mise en œuvrede la décentralisation
Financement :194, 12 millions de dollars US
Date de clôture : avril 2020

✓ **Projet d'amélioration de l'équité et de la qualité de l'éducation (Paeque)**
Objectif :améliorer l'équité et la qualité de la prestation des services d'enseignement primaire dans le territoire du bénéficiaire en mettant l'accent sur les zones défavorisées
Financement : 53 000 000 dollars US
Date de clôture :30 septembre 2018

✓ **Projet de renforcement de la performance du système de santé (PRPSS)**
Objectif :accroître l'utilisation et l'amélioration de la qualité des services de santé avec un accent particulier sur la santé reproductive, maternelle, des adolescents et infantile, et sur les services de nutrition
Financement :125 millions de dollars US
Date de clôture :mars 2021

✓ **Projet filets sociaux**
Objectif :appuyer la mise en place d'un système élémentaire national de filets sociaux, comprenant la mise en œuvre de programmes pilotes de transferts monétaires et de travaux publics ciblés destinés aux personnes les plus pauvres et les plus vulnérables des zones qui participent au projet dans le territoire du bénéficiaire
Financement :110 millions de dollars US
Date de clôture :2022

✓ **Projet d'urgence de lutte contre les inondations (Pulci)**
Objectif :réhabiliter les principaux ouvrages hydrauliques et renforcer la préparation aux situations de catastrophe dans les zones cibles situées à l'Extrême-nord du Cameroun
Financement :108 millions de dollars US
Date de clôture :31 Mai 2018

✓ **Projet de développement des villes inclusives et résilientes (PDVIR)**
Objectif :améliorer la gestion urbaine et l'accès à l'infrastructure dans des zones urbaines sélectionnées, en particulier pour les quartiers sous-équipés, et accroitre la résilience aux aléas naturels et autres crises éligibles
Financement :142.7 millions d'euros
Date de clôture :janvier 2024

✓ **Projetde reconstruction de la route Mora-Dabanga-Kousseri (205 km)**
Objectif :renforcer les échanges, créer les opportunités d'affaires, fournir les services sociaux au bénéfice des populations riveraines
Financement :70 milliards de francs CFA
Date de clôture :mars 2020

✓ **Projet d'investissement et de développement des marchés agricoles (Pidma)**
Objectif :soutenir la transformation d'une agriculture de subsistance du manioc, du sorgho et du mais, caractérisée par une faible productivité, en une agriculture commerciale s'appuyant sur des chaines de valeurs compétitives dans les cinq (5) zones agro-écologiques du Cameroun
Financement :100 millions de dollars US
Date de clôture :2019

✓Projet de développement de l'élevage (Prodel)
Objectif :améliorer la productivité de systèmes d'élevage ciblés, d'améliorer la commercialisation des produits issus de ces systèmes d'élevage, et de répondre rapidement et efficacement à une crise ou urgence éligible dans le secteur de l'élevage
Financement :100 millions US
Date de clôture :2022

Source : Banque mondiale
NB : Ces montants ne sont pas ceux investis à l'Extrême-nord pour les projets qui ne sont pas uniquement exécutés dans la région mais le financement global du projet. Nous n'avons pas pu isoler les fonds dédiés à l'Extrême-nord du financement global.

Electricité

Au nom d'une *relation de confiance*

Inauguration du siège Eneo dans la Sanaga Océan et de l'agence de référence de Kribi le 14 février 2018. Le gouverneur de la région du Sud, Monsieur Félix Nguele Nguele, les autorités et opérateurs économiques de l'Océan, de la Sanaga Maritime et du Nyong et Kelle... aux côtés d'Eneo.

L'inauguration du siège de la Direction Régionale de la région électrique Sanaga-Océan à Kribi concrétise notre ambition, qui se résume en trois points : **la déconcentration, la proximité et la modernisation de nos espaces d'accueil** des clients.

Bépanda hier, **Kribi** aujourd'hui, les prochaines agences de référence sont celles de **Maroua dans l'Extrême Nord**, de **Kumba dans le Sud-Ouest**, de **Bangangté à l'Ouest**, et **deux autres agences à Yaoundé**. Il s'agit de **créer les conditions de poursuite de l'amélioration du service à l'échelle nationale**.

Nos actions sur la qualité de service

A fin 2017, un client basse tension a observé **une baisse de 30% de la durée moyenne des coupures et une réduction du taux d'incidents dus aux poteaux défectueux**.

Pour limiter les conséquences des aléas climatiques et la recrudescence des incidents de transport, le programme d'enfouissement des câbles a été accéléré et il a fallu, entre autres, renforcer la capacité des lignes d'ossature, nettoyer au bulldozer les lignes principales dans les régions, installer une dizaine de transformateurs de puissance dans les postes, doubler la capacité de transit du poste d'interconnexion d'Oyomabang dans la capitale, et rétablir un plan de maintenance cohérent.

Par ailleurs, la réhabilitation des centrales thermiques et le renouvellement de certains dispositifs des principales centrales hydroélectriques **ont accru les capacités de 148 MW, et le taux de disponibilité est passé de 83% à 91%**.
Dans la gestion du système, **nous avons trouvé avec notre partenaire KPDC, un accord essentiel sur le paiement notre dette**. Par conséquent, il augmente progressivement ses livraisons d'énergie au profit de la communauté nationale. Réduisant du coup les risques de délestage.

Malgré le contexte difficile, la dynamique d'investissement doit être conservée pour maintenir, avec le soutien du Gouvernement, le niveau de qualité sur le système électrique camerounais. Les clients contribuent à cette dynamique en payant régulièrement leurs factures d'électricité, un devoir citoyen.

Mise en service de la première centrale hybride thermique-solaire du Cameroun à Djoum en janvier 2017. Un pilote qui permettra de développer des compétences propres sur cette technologie.
Après Djoum, d'autres projets d'hybridation vont suivre notamment à Lomié, Ngaoundal, Yokadouma, Poli, Moloundou, Yoko...

En 2019, mise en exploitation de 25 MW (15 à Maroua et 10 à Guider) de capacité solaire dans le Réseau interconnecté Nord. Un appel d'offres sera aussi lancé courant 2019 pour 10 MW à Ngaoundéré.

eneo
The energy of Cameroon